

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ DE GATINEAU**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité du Canton de Low, tenue le lundi 8 juin 2026 à 18 h 30 à la salle Héritage, sise au 4C, chemin d'Amour, Canton de Low (Québec) J0X 2C0, sous la Présidence de monsieur le Maire Patrick Beaudry.

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS : Mesdames les Conseillères Fay McLaughlin et Maureen Rice, et ainsi que messieurs les Conseillers Luc Thivierge, Lee Angus et Ghyslain Robert.

ÉTAIT ABSENTE : Madame la conseillère Maureen McEvoy (absence motivée).

ÉTAIT ÉGALEMENT PRÉSENTE : Madame Myrian Nadon, directrice générale et greffière-trésorière.

Monsieur le Maire Patrick Beaudry constatant qu'il y a quorum déclare la séance ouverte.

**AVIS DE CONVOCATION**

Le 3 juin 2026

Monsieur le Maire,  
Mesdames les Conseillères,

Patrick Beaudry  
Fay McLaughlin, Maureen Rice et  
Maureen McEvoy

Messieurs les Conseillers,

Luc Thivierge, Lee Angus et Ghyslain Robert

AVIS DE CONVOCATION vous est par la présente donné par la soussignée, Myrian Nadon, qu'il y aura une séance extraordinaire du conseil municipal le 8 juin 2026 convoquée par la Directrice générale, au cours de laquelle le Conseil considèrera les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance extraordinaire du 8 juin 2026
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Réception de l'avis de convocation
4. 1<sup>re</sup> Période de questions
5. Pour autoriser un emprunt au fonds de roulement – Location – Achat 12 radios portatives pour le service de sécurité incendie – Décréter une dépense au montant 22 372.67 \$ « taxes incluses »
6. 2<sup>e</sup> Période de questions
7. Fermeture et levée de la séance extraordinaire du 8 juin 2026

Lors de cette séance extraordinaire, qui sera tenue le **lundi 8 juin 2026 à 18 h 30** à la salle Héritage, au 4C, chemin d'Amour, les délibérations du conseil porteront exclusivement sur les sujets mentionnés ci-haut.

**FAIT à Low** ce 3<sup>e</sup> jour du mois de juin 2026.

-----  
Myrian Nadon  
Directrice générale et Greffière-trésorière

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC THIVIERGE  
APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MAUREEN RICE**

PAR CES MOTIFS, ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté.

**Monsieur le Maire Patrick Beaudry, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

Adoptée à l'unanimité.

--- **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Questions sur les sujets à l'ordre du jour.

La période de questions débute à 18 h 31 et se termine à 18 h 31.

**2026-06-107 POUR AUTORISER UN EMPRUNT AU FONDS DE ROULEMENT - LOCATION - ACHAT 12 RADIOS PORTATIVES POUR LE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE - DÉCRÉTER UNE DÉPENSE AU MONTANT 22 372.67 \$ « TAXES INCLUSES »**

CONSIDÉRANT QUE le Service de sécurité incendie doit remplacer douze radios portatives;

CONSIDÉRANT QUE le Comité de Sécurité publique a recommandé, lors de sa rencontre tenue le 28 avril 2026, par sa recommandation portant le numéro SP-26-04-002 aux membres du Conseil municipal de procéder à l'acquisition desdites radios;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal croit opportun d'autoriser le service de sécurité incendie à effectuer le projet d'acquisition et remplacement de douze radios portatives lesquelles nécessitent un emprunt au fonds de roulement « taxes nettes » pour son financement et que les termes de remboursement s'étaleront sur 3 ans;

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC THIVIERGE  
APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE FAY MCLAUGHLIN**

PAR CES MOTIFS, ce Conseil :

1. Mentionne que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.
2. Autorise, sur la recommandation du Comité de Sécurité publique et l'approbation du bureau de la Directrice générale un emprunt de 22 372.67 \$ au fonds de roulement pour financer l'achat de douze radios portatives.
3. Mentionne que ladite somme empruntée devra être remboursée au fonds de roulement en versements annuels égaux aux termes de 3 ans.
4. Autorise, par la présente, monsieur le Maire Patrick Beaudry et/ou la Directrice générale et Greffière-trésorière, madame Myrian Nadon, ou leurs remplaçants, à signer, pour et au nom de la Municipalité du Canton de Low, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**Monsieur le Maire Patrick Beaudry, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

Adoptée à l'unanimité.

--- **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

La période de questions débute à 18 h 32 et se termine à 18 h 32.

2026-06-108

**POUR ACCEPTER LA LEVÉE  
DE LA SÉANCE**

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC THIVIERGE  
APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MAUREEN RICE**

PAR CES MOTIFS, la présente séance est levée à 18 h 33.

**Monsieur le Maire Patrick Beaudry, président de l'assemblée, demande si l'adoption  
de cette résolution est unanime.**

Adoptée.

---

Myrian Nadon  
Directrice générale et  
Greffière-trésorière

---

Patrick Beaudry  
Maire

BROUILLON